

RECENSEMENT DES PERSONNES SANS-ABRI AU LUXEMBOURG

Ville de Luxembourg le 26/10/2022

ANALYSE DES DONNEES

Table des matières

1	INTRODUCTION	3
2	PÉRIMÈTRE DU PROJET	3
2.1	Définition de la population cible	3
2.2	Cadre du premier recensement	4
3	RECENSEMENT 2022	4
3.1	Premiers pas	4
3.2	Acteurs participants	5
3.3	Méthodologie	5
3.4	Questionnaire	5
3.5	Protection des données personnelles	5
4	RÉSULTATS – STATISTIQUES ET COMMENTAIRES	6
4.1	Lieux de recensement	6
4.2	Quartiers et structures d’hébergement d’urgence	7
4.3	Sexe	8
4.4	Disponibilité	9
4.5	Âge	10
4.6	Nationalité	11
4.7	Lieu de sommeil	11
4.8	Période sans logement fixe	12
4.9	Récurrence sans logement fixe	14
4.10	Raisons des difficultés de logement	14
4.11	Accompagnement et suivi par un service social	15
4.12	Durée de séjour au Luxembourg	16
4.13	Problème de santé	17
4.14	Ressources financières	18
4.15	Projet futur	19
5	CONCLUSION	20

1 Introduction

Le 21 juin 2021, lors de la signature de la Déclaration de Lisbonne créant la Plateforme européenne pour la lutte contre le sans-abrisme, les institutions et gouvernements européens se sont engagés à travailler ensemble contre le sans-abrisme dans l'UE et à y mettre fin d'ici 2030.

Le Luxembourg, comme tous les pays européens, a mis en place de nombreux projets et programmes d'aide aux personnes sans-abri. Au niveau gouvernemental et national, comme au niveau des différentes communes du pays, plusieurs structures d'accueil ont été développées. Certaines sont particulièrement concentrées sur les questions de nourriture, d'autres proposent des abris d'urgence, d'autres enfin permettent d'assurer une présence dans la rue afin d'accompagner et de soutenir les personnes qui y vivent.

Conventionnés par le **Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région** (ci-après MIFA), la Wanteraktioun, les foyers d'urgence (Centre Ulysse, Foyer Abrisud) et haltes de nuit gérées par la Croix Rouge ou Caritas, le service Premier Appel d'Inter-Actions tout comme d'autres services, financés par la Ville de Luxembourg (Streetwork) ou le Ministère de la Santé (Abrigado par exemple) font partie du paysage social luxembourgeois. Même si chacune de ces structures produit des statistiques concernant le nombre de personnes aidées ou accueillies, celles-ci ne sont pas agglomérées et ne permettent pas d'avoir une vision globale de la situation du sans-abrisme au Luxembourg.

Le **MIFA** a donc souhaité mettre en œuvre un projet de recensement des personnes sans-abri à l'échelle nationale et a confié à **Inter-Actions** la tâche de coordination et de mise en œuvre du projet. Le concept du recensement de rue a été élaboré par Inter-Actions, en collaboration avec le Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région : il a été affiné grâce à plusieurs rencontres avec les organisations ayant mis en œuvre la nuit de la solidarité à Paris¹ ou la nuit du dénombrement à Bruxelles, Liège ou Namur.

La première édition 2022 est un projet pilote dont toutes les composantes sont ouvertes à adaptation et amélioration selon les observations et résultats du terrain. Elle servira aussi à l'avenir et pour de prochaines éditions, de « mesure étalon » quant au nombre et aux caractéristiques des personnes vivant sans domicile fixe.

2 Périmètre du projet

2.1 Définition de la population cible

La Fédération européenne d'Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri (FEANTSA²), a développé une typologie de l'exclusion liée au logement appelée ETHOS (*European Typology on Homelessness and Housing exclusion*).

La typologie part du principe que le concept de « logement » (ou « home » en anglais) est composé de trois domaines, dont l'absence pourrait constituer une forme d'exclusion liée au logement. Le fait d'avoir un logement peut être interprété comme :

- Avoir une habitation adéquate qu'une personne et sa famille peuvent posséder exclusivement (domaine physique).
- Avoir un lieu de vie privée pour entretenir des relations sociales (domaine social).
- Avoir un titre légal d'occupation (domaine légal).

¹ La nuit de la Solidarité est une opération de décompte de nuit des personnes sans-abri. Elle est organisée chaque année depuis 2018 par la Ville de Paris et ses partenaires, à l'aide de bénévoles et professionnels du social.

² Feantsa (2007) –ETHOS – Typologie européenne de l'exclusion liée au logement, url : [ethos2484215748748239888.pdf \(feantsa.org\)](https://feantsa.org/ethos2484215748748239888.pdf)

De ce concept de logement sont dérivées quatre formes d'exclusion liées au logement – des situations qui indiquent toutes l'absence d'un logement :

- Être sans-abri.
- Être sans logement.
- Être en situation de logement précaire.
- Être en situation de logement inadéquat.

L'objectif, pour cette première édition, est le recensement des personnes sans-abri, c'est à dire la première forme d'exclusion de la typologie ETHOS couvrant deux catégories (ETHOS 1 et 2).

Les personnes sans-abri :

- Vivent dans la rue ou dans des espaces publics.
- N'ont pas de lieu de résidence habituel et font usage des hébergements d'urgence ou d'hébergements à bas prix (auberges de jeunesse).

2.2 Cadre du premier recensement

Pour cette première édition, il a été décidé :

- De recenser les personnes sans-abri présentes dans les rues lors d'une soirée de semaine (à partir de 17h) et d'une partie de la nuit (jusqu'à minuit).
- De choisir une date hors période d'ouverture de la Wanteraktioun, en automne lorsque les températures commencent à fraîchir un peu et qu'il fait nuit plus tôt. C'est le 26 octobre qui a été choisi cette année.
- De se concentrer sur les 24 quartiers de la Ville de Luxembourg.
- D'intégrer dans ce décompte les personnes hébergées dans les centres d'hébergement d'urgence (asiles de nuit, Abrigado, haltes de nuit).
- D'intégrer aussi les personnes hospitalisées.

3 Recensement 2022

3.1 Premiers pas

La **première phase de la mise en réseau** a consisté à rencontrer, de façon individuelle, chacune des associations concernées par la problématique du sans-abrisme.

Ces rencontres ont permis à Inter-Actions de :

- Présenter le projet et de répondre aux questions des professionnels du secteur.
- Savoir si ces associations souhaitaient prendre part au projet pour la nuit du recensement et la manière dont ils pourraient y contribuer.

Inter-Actions a aussi pris contact avec les organisateurs d'autres recensements de rue, en France ou Belgique, pour s'inspirer de leurs expériences. Une visite à Paris avait ainsi permis de mieux comprendre le concept de la « nuit de la solidarité », des rencontres à Liège et à Bruxelles ont donné un aperçu de méthodologies de recensement différentes tout comme une conversation avec le responsable de l'association en charge du recensement de rue de Namur. Ces rencontres et discussions ont permis d'affiner le concept, de poser toutes les questions et de bénéficier de l'expérience de ces acteurs de terrain chevronnés.

3.2 Acteurs participants

Les institutions et services suivants ont participé au projet :

- Le Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région a fait appel à la collaboration de l'ensemble des organisations conventionnées actives dans le domaine du sans-abrisme. Madame le Ministre Corinne Cahen a participé au recensement, tout comme plusieurs collaborateurs et collaboratrices de la Division Solidarité du Ministère.
- La Ville de Luxembourg a assuré son soutien, ainsi que celui de tous les collaborateurs des services du secteur social avec lesquels elle a signé des conventions.
- Les services Premier Appel, Streetwork et A vos Côtés gérés par Inter-Actions asbl.
- Les services Streetwork de Caritas et de la Croix-Rouge.
- Les centres d'hébergement d'urgence (haltes de nuit) de Caritas et de la Croix-Rouge, qui ont compté les personnes présentes dans leurs locaux le 26 octobre.
- Le service Drop In de la Croix-Rouge.
- Le service Quai 57 d'Arcus.
- L'Abrigado, géré par le CNDS, où ont été comptées les personnes présentes le soir du 26 octobre.
- Le service Saxophone de la Stëmm vun der Strooss.
- Le service Les Niches de Jugend- an Drogenhëllef.

En tout **66 professionnels** ont participé à ce premier recensement.

3.3 Méthodologie

La soirée du recensement a eu lieu le **mercredi 26 octobre 2022 de 17h00 à minuit**.

Chaque quartier de la Ville de Luxembourg a été couvert par un binôme composé d'employés d'institutions et de services différents. Les binômes ont été doublés pour les quartiers : Gare – Bonnevoie sud - Ville haute – Hollerich – Kirchberg car les observations de terrain y indiquent une plus grande présence des personnes sans-abri. (Voir annexe 2 pour la méthodologie détaillée)

3.4 Questionnaire

Le recensement avait pour but non seulement de compter les personnes sans domicile fixe, mais aussi de mieux les connaître : leurs parcours, leurs besoins, leurs attentes et leurs préoccupations dans l'optique de réfléchir aux solutions les plus adaptées pour leur venir en aide. Pour ce faire, une quinzaine de questions ont été élaborées et rassemblées dans un questionnaire (en annexe 1) :

- Court et concis, pour faciliter les interactions et les réponses des personnes concernées.
- Permettant de mieux connaître la répartition démographique, l'état de santé, les ressources financières, la trajectoire de vie des personnes interrogées.
- Tenant bien entendu compte des contraintes imposées par le Règlement Général sur la protection des données.

Afin d'éviter les doublons, les équipes de recensement ont systématiquement demandé aux personnes rencontrées si elles avaient déjà été interrogées. Leurs initiales ont également été indiquées.

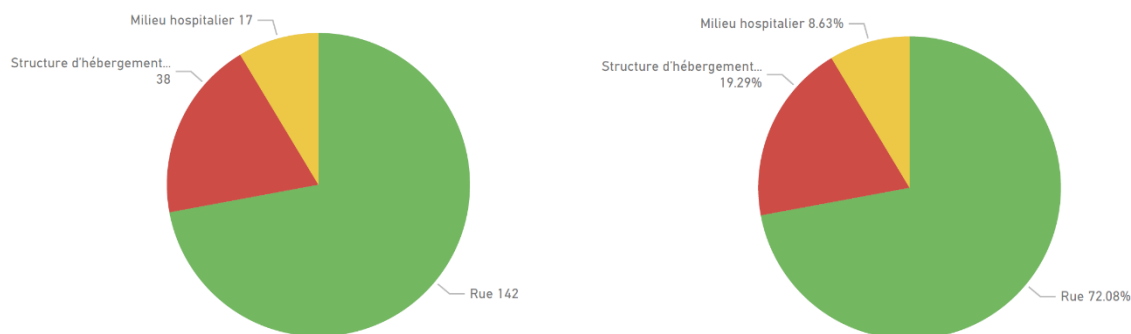
3.5 Protection des données personnelles

Le contenu du questionnaire et la méthode utilisée ont été validés par les DPO (délégué à la protection des données) du Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région et d'Inter-Actions. Le consentement des personnes rencontrées leur a été demandé à plusieurs reprises durant la rencontre. Sans leur accord, le questionnaire n'a pas été complété. Concernant la question de la santé, les personnes ont à nouveau dû donner leur accord.

4 Résultats – statistiques et commentaires

197 personnes sans-abri ont été recensées le 26 octobre 2022, entre 17h00 et minuit.

4.1 Lieux de recensement



Sur 197 personnes rencontrées :

- **142** ont été rencontrées en **rue** (catégorie ETHOS 1)³,
- **38** ont été rencontrées dans **les structures d'hébergement d'urgence** (catégorie ETHOS 2),
- **17** ont été rencontrées en **milieu hospitalier**

Pour l'année 2022, les haltes de nuit Caritas Accueil et Solidarité (Espoir Caritas et halte de nuit pour femmes), Croix-Rouge Luxembourgeoise (Service d'Accueil et de logement d'urgence (SALU) - Night Shelter) ainsi que l'Abrigado (Asile de nuit) ont participé au recensement.

Les haltes de nuit⁴ sont des structures à bas seuil qui sont ouvertes toutes les nuits. Elles permettent aux personnes de se reposer pendant la nuit, de se réchauffer, de se laver, de laver leurs vêtements et de prendre une collation et un petit-déjeuner. Sur demande, les professionnels peuvent apporter un soutien socio-éducatif et travailler à une réinsertion sociale. L'objectif est de créer des conditions favorables permettant de renouer le contact avec les personnes exclues. Ainsi les personnes les plus vulnérables, qui ne trouvent pas de place ou un encadrement adapté à leur situation dans une des structures existantes, peuvent être mises à l'abri.

Milieu hospitalier : pour l'année 2022, les équipes du CHL ont participé au recensement.

³ [ethos2484215748748239888.pdf \(feantsa.org\)](#)

⁴ <https://mfamigr.gouvernement.lu/fr/le-ministere/attributions/solidarite/sans-abrisme-logement.html>

COMMENTAIRE

Le chiffre global de 197 personnes s'approche de celui envisagé par les professionnels du secteur avant le recensement. Il se situe dans la fourchette du nombre de personnes sans-abri hébergées à la WAK (entre 100 et 210 selon les soirs). Il est aussi assez proche des estimations des professionnels (Streetwork, Premier Appel, et autres structures d'hébergement d'urgence).

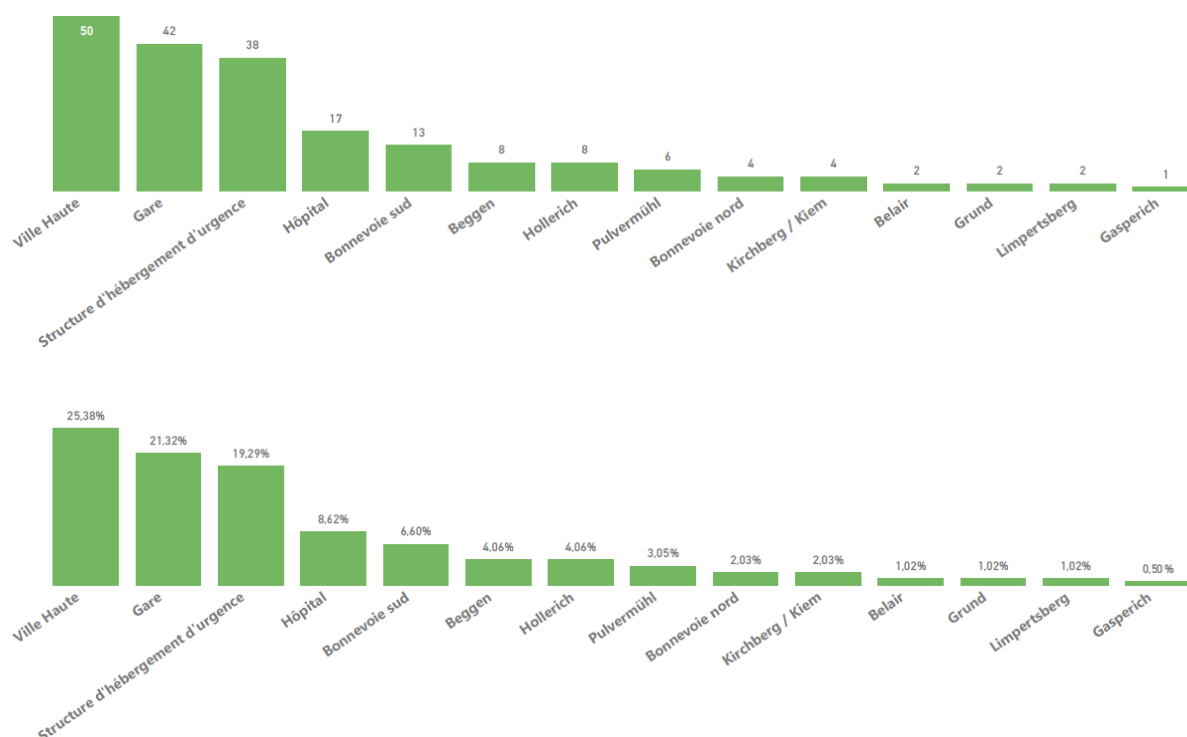
A noter :

- Plusieurs personnes quittent la Ville de Luxembourg en fin de journée pour trouver des endroits plus calmes pour passer la nuit (plusieurs communes se sont en effet manifestées ces derniers mois auprès des services d'urgence pour signaler la présence de personnes sans-abri en soirée).
- Quelques personnes sans-abri, connues des services œuvrant dans le domaine du sans-abrisme, n'ont pas été vues le soir du 26 octobre.

Le chiffre des personnes recensées ne doit pas être considéré comme le nombre fixe de personnes sans-abri à Luxembourg ville. Il ne s'agit pas d'un chiffre exhaustif, mais plutôt bien d'une photographie du nombre de personnes rencontrées dans les rues de Luxembourg Ville et dans les structures d'urgence à une date fixe et à des horaires fixes. Puisqu'il s'agit d'un premier recensement, ce chiffre servira d'étalon pour mesurer l'évolution du nombre de personnes sans-abri rencontrées au cours des années futures.

Ajoutons d'autre part que seules 130 personnes ont accepté de répondre au questionnaire : les autres ont été décomptées mais étaient soit endormies et n'ont pas été dérangées, soit dans un état ne leur permettant pas de répondre de manière cohérente, soit ont refusé de répondre. Les statistiques discutées et analysées ci-dessous portent donc sur les 130 réponses obtenues. L'échantillon est petit, facteur important à prendre en compte à la lecture des conclusions présentées ci-dessous.

4.2 Quartiers et structures d'hébergement d'urgence

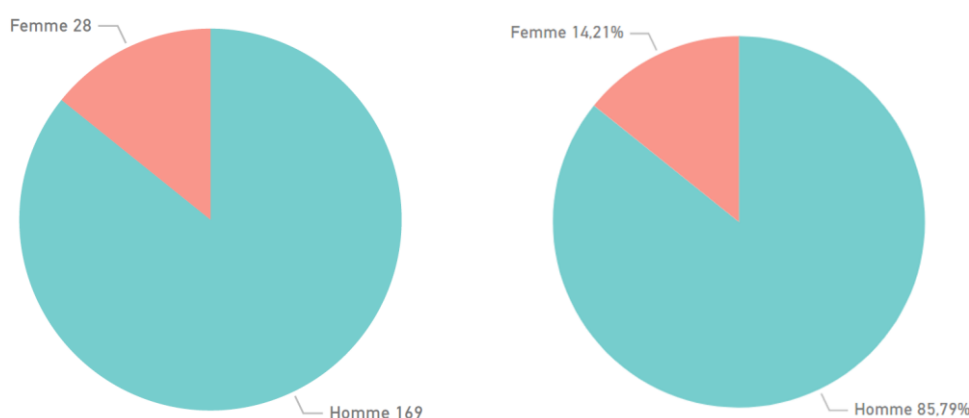


COMMENTAIRE

La plupart des personnes sans-abri ont été rencontrées dans les quartiers centraux de Luxembourg ville : Ville Haute, Gare et Bonnevoie. Beggen, Hollerich et Pulvermühl sont aussi fréquentés. Aucune personne sans-abri n'a été rencontrée dans la moitié des quartiers de la ville (toutes les rues ont été parcourues à pied).

Le croisement des données concernant l'âge et le lieu de sommeil indique que les hébergements d'urgence accueillaient, le soir du 26 octobre, une majorité de personnes de plus de 41 ans (62%) dont 32% (15 personnes) étaient âgés de 46 à 50 ans. Pour cette catégorie d'âge spécifiquement, plus de personnes passent la nuit en centre d'hébergement que dans la rue. C'est l'exception notable par rapport à toutes les catégories d'âge recensées.

4.3 Sexe



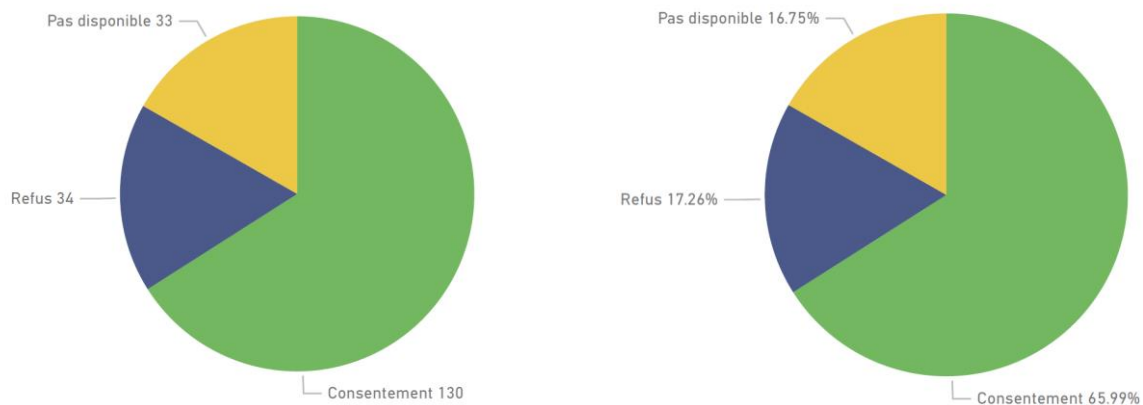
169 hommes et **28 femmes** ont été rencontrés, soit près de 86% d'hommes et 14% de femmes. 21 femmes ont accepté de répondre au questionnaire.

COMMENTAIRE

La proportion hommes/femmes reflète sans surprise ce que les services et institutions de prise en charge des personnes sans-abri constatent au quotidien lors de leurs tournées dans les rues ou au cours de permanences sociales : une surreprésentation des hommes adultes parmi les personnes sans domicile. A titre indicatif, le service Premier Appel est intervenu en 2021 auprès de 164 hommes et 39 femmes et en 2022 auprès de 566 hommes et 91 femmes. Cette répartition est très proche de celles recensées à Paris ou Bruxelles.

Les femmes sans domicile ont en grande majorité (80%) plus de 35 ans avec un pic net pour la catégorie 41-45 ans. Elles sont, comparativement à l'ensemble des personnes recensées, majoritairement de nationalité luxembourgeoise (7/21, soit un tiers des femmes rencontrées et ayant accepté de répondre au questionnaire alors qu'un quart de la population totale interrogée se dit luxembourgeoise). 12 d'entre elles ont été recensées dans des hébergements d'urgence.

4.4 Disponibilité



Sur 197 personnes rencontrées :

- **130 ont accepté** de répondre au questionnaire et ont **donné leur consentement** pour le recueil de données personnelles.
- **34 ont refusé** de répondre au questionnaire.
- **33 n'étaient pas disponibles**.

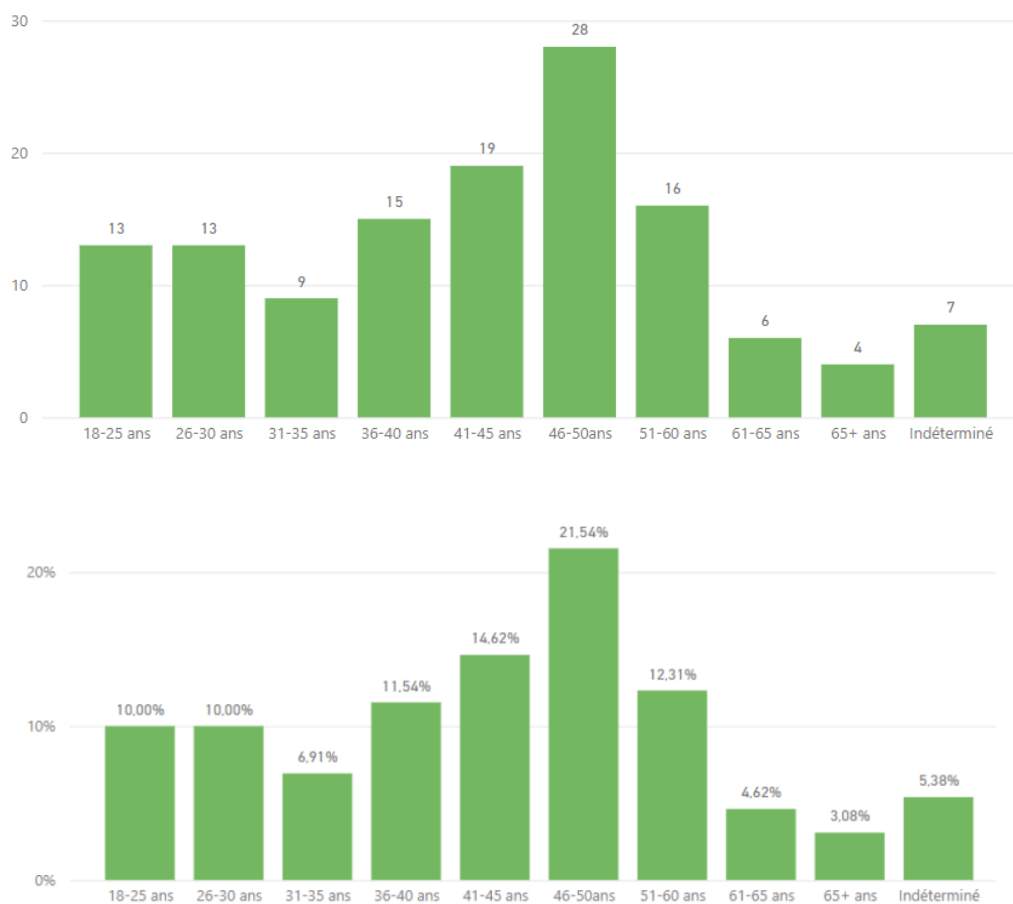
Par personnes non disponibles, on entend :

- Endormi.
- Indisposé : son état ne lui permet pas d'être interrogé.
- Inaccessible : il y a des obstacles physiques qui ne permettent pas d'aller à sa rencontre.
- Méfiant : la personne évite le contact.
- Incompris : la personne ne maîtrise pas la langue.

Les statistiques ont donc été élaborées à partir d'un petit échantillon de personnes interrogées. Les chiffres et les interprétations proposées ci-dessous sont donc à prendre avec nuances et demandent à être vérifiées lors d'éditions futures.

IMPORTANT : la suite des statistiques ne tient compte que des valeurs collectées des 130 participants ayant donné leur consentement

4.5 Âge (sur 130 répondants)



COMMENTAIRE

L'âge moyen des personnes rencontrées est de 42 ans.

Les tranches 36-40 / 41-45/ 46-50 et 51-60 sont les plus représentées, avec un pic net pour 46/50 ans.

Aucun mineur n'a été recensé.

4.6 Nationalité (sur 130 répondants)

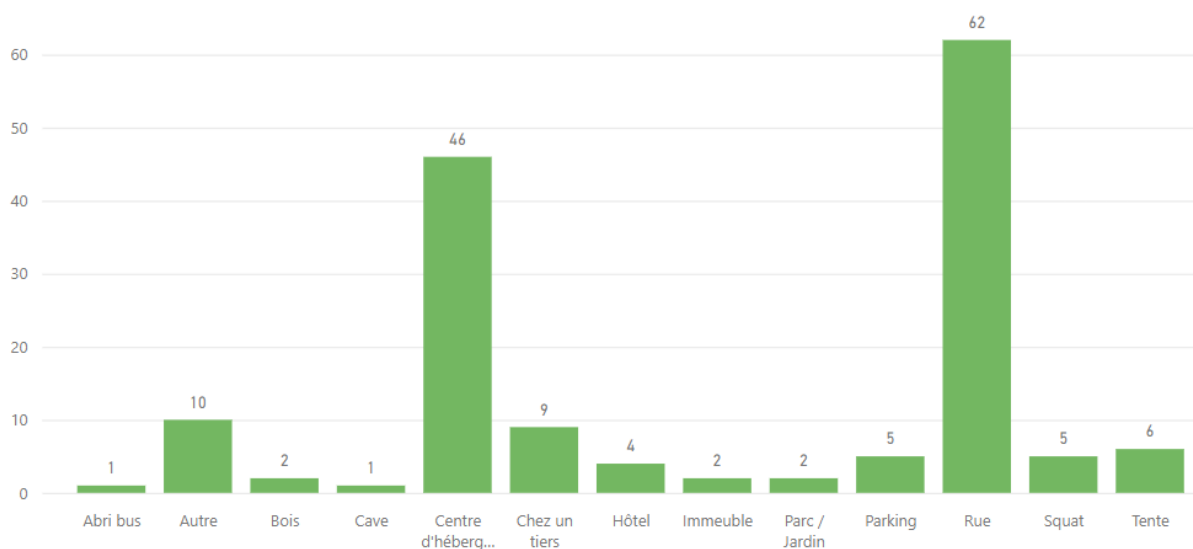


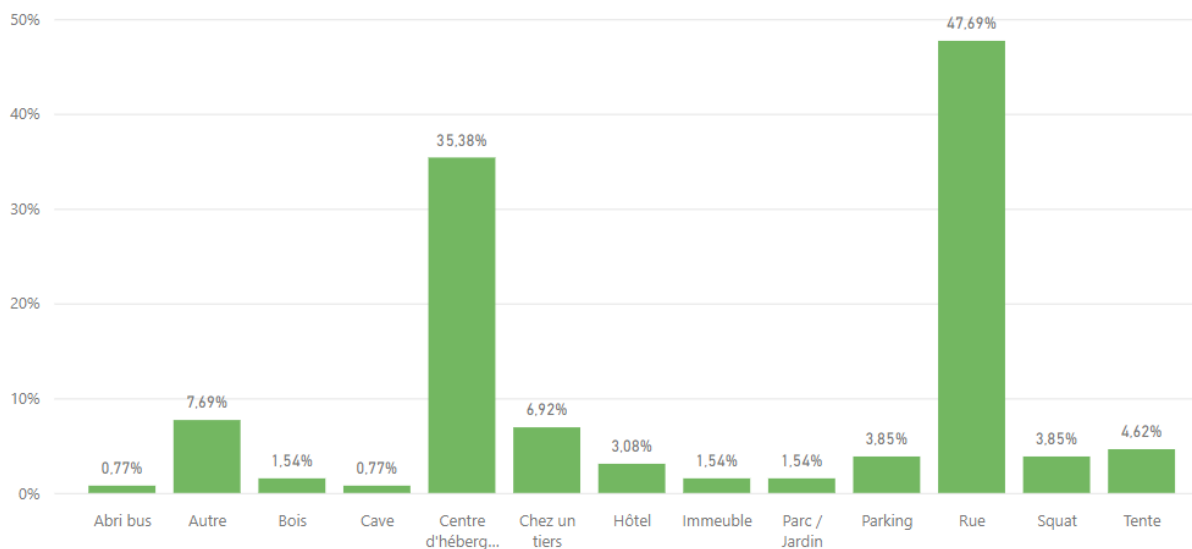
COMMENTAIRE

59,23% des personnes interrogées sont d'origine européenne, auxquelles s'ajoute 23,85% de Luxembourgeois (soit 83,08% d'Européens). Il est difficile de produire une analyse sur base des chiffres recensés sous cette catégorie notamment en ce qui concerne les personnes de nationalité européenne / non européenne. Une granularité plus fine (par pays) n'est pas plus pertinente, le nombre de pays représentés étant alors tellement vaste qu'il n'est pas possible de définir des tendances.

23,85 % des personnes (soit 31 dont 7 femmes) possèdent la nationalité luxembourgeoise.

4.7 Lieu de sommeil (sur 130 répondants, plusieurs réponses possibles)





COMMENTAIRE

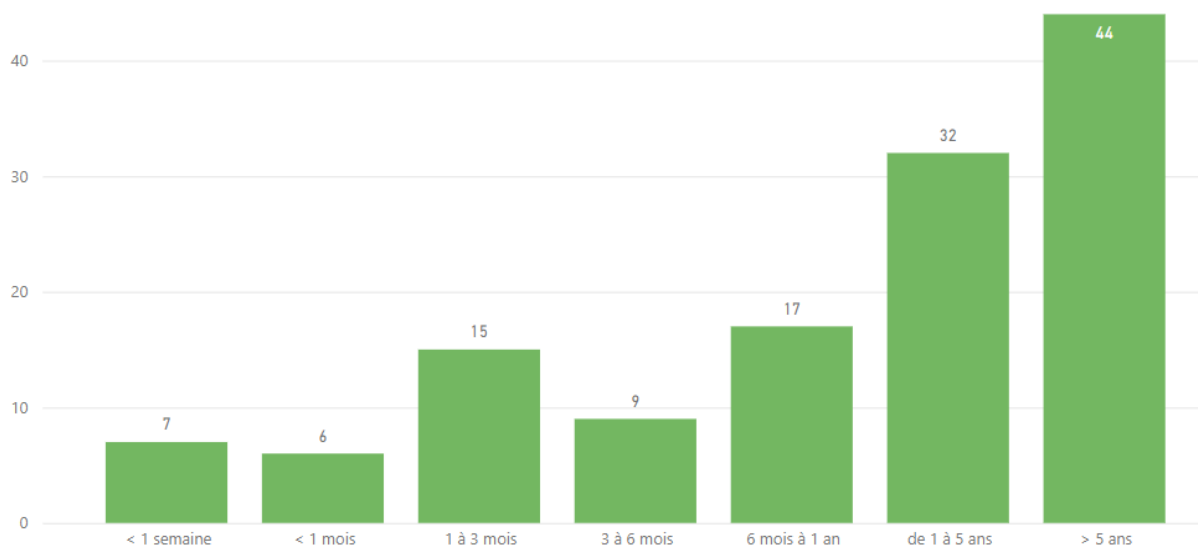
Comme indiqué précédemment, cette première édition s'est concentrée sur le recensement des personnes sans-abri selon la première et la deuxième catégorie ETHOS, soit les personnes :

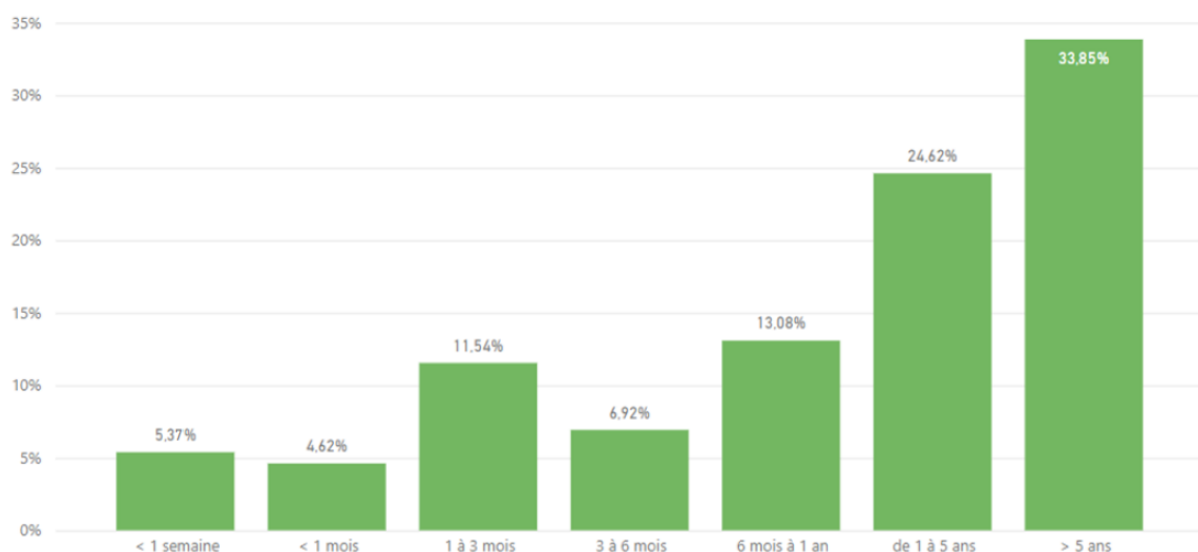
- Vivant dans la rue ou dans des espaces publics.
- N'ayant pas de lieu de résidence habituel et faisant usage des hébergements d'urgence ou d'hébergements à bas prix.

La majorité (63%) des personnes rencontrées le soir du 26 octobre ont confirmé passer la nuit dans la rue, un bois, une tente, un parc ou un parking ou en centre d'hébergement. Les autres lieux de sommeil (squat, chez un tiers, hôtel, immeuble, cave et autres), tout en étant des solutions d'hébergement précaires, ne sont pas précisément inclus dans la première catégorie ETHOS. Ces lieux ont été spontanément indiqués par les personnes rencontrées dans la rue comme étant leurs endroits de sommeil habituels, mais les chiffres recueillis sont purement indicatifs (les recenseurs ne sont pas allés en auberge de jeunesse ni dans des squats ou hôtels bon marché).

En ce qui concerne les personnes rencontrées qui ont répondu « autre », l'hypothèse peut être émise qu'elles passent la nuit en auberge de jeunesse où dans lieu dont elles ne souhaitent pas faire mention.

4.8 Période sans logement fixe (sur 130 répondants)



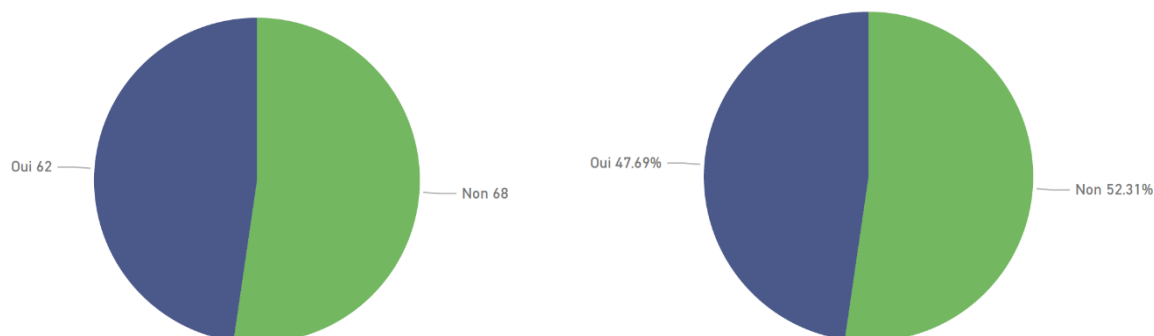


COMMENTAIRE

33,85% des personnes interrogées vivent dans la rue depuis plus de 5 ans. Leur situation se pérennise dans la précarité et le fait qu'elles vivent sans logement fixe ne peut plus être considéré comme une étape temporaire dans leur parcours de vie. Si l'on ajoute le nombre de personnes vivant dans la rue depuis plus d'un an au moins, le chiffre s'élève à 58,47 % du total des interrogés, soit plus de 70 personnes.

Ce chiffre est à croiser avec la durée de vie au Luxembourg : les personnes sans domicile fixe depuis plus d'un an vivent au Luxembourg depuis au moins 5 ans. Il s'agit donc d'une population installée dans le pays et dans la rue. Comme indiqué précédemment, ces personnes dont la situation de précarité se pérennise sont âgées de plus de 36 ans en grande majorité. Elles invoquent des accidents de vie pour expliquer leurs difficultés de logement (problèmes financiers, séparation familiale, perte d'emploi, expulsion de domicile).

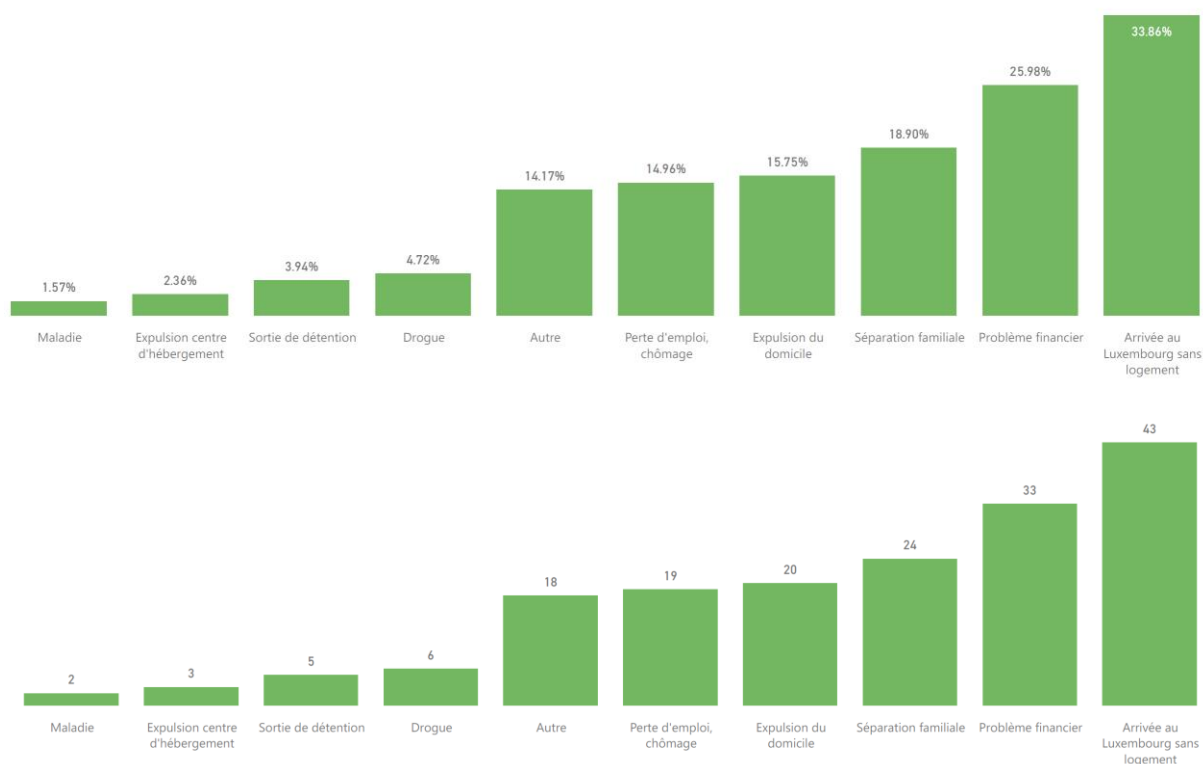
4.9 Récurrence sans logement fixe (sur 130 répondants)



COMMENTAIRE

Cette question avait pour but d'identifier le nombre de personnes qui ont déjà traversé un épisode de vie dans la rue et qui s'y retrouvent à nouveau. Toutefois, il apparaît à la lecture des questionnaires que la demande n'a pas toujours été comprise, ni par les professionnels ayant participé au recensement, ni par les personnes interrogées. L'information est pourtant pertinente. La question sera donc reformulée et précisée lors d'une prochaine édition pour savoir si la personne est sans logement fixe de manière continue, ou si elle vit de logement précaire en logement précaire avec des épisodes sans logement.

4.10 Raisons des difficultés de logement (sur 130 répondants, plusieurs réponses possibles)

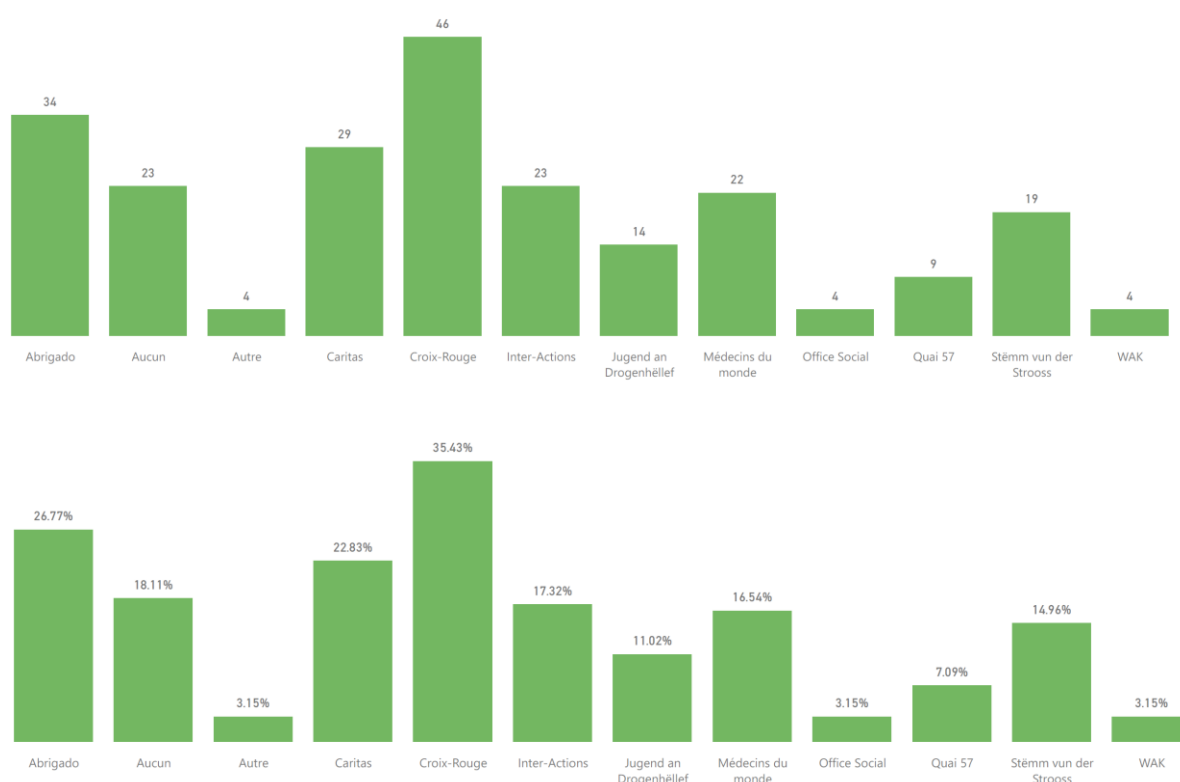


COMMENTAIRE

33,86% des personnes rencontrées sont arrivées au Luxembourg sans logement. Les raisons de difficulté de logement invoquées ensuite sont : les problèmes financiers, la séparation familiale, la perte d'emploi ou l'expulsion du domicile (déguerpissement, mesure d'éloignement en cas de violences domestiques, etc.). Toxicomanie et troubles addictifs sont peu repris.

Pour les 14,17% des personnes rencontrées ayant répondu « autre », les raisons invoquées sont par exemple : l'attente de régularisation de papiers, la perte du REVIS ou encore des conflits familiaux.

4.11 Accompagnement et suivi par un service social (sur 130 répondants, plusieurs réponses possibles)



L'accompagnement social dans le cadre du sans-abrisme peut être extra muros ; les professionnels sociaux vont à la rencontre des personnes sans-abri afin de les informer, les orienter ou pour répondre à certains besoins primaires en distribuant, par exemple, nourriture et boissons. Il peut également se faire via les permanences sociales des différentes structures actives dans le secteur.

Dans le cadre du sans-abrisme, on parlera d'accompagnement « bas seuil⁵ » : il se caractérise par le faible niveau d'exigences et de contraintes imposées aux usagers, clients, patients, etc. pour accéder aux prestations fournies, qu'elles soient sociales, sanitaires, financières, etc...

COMMENTAIRE

Seules 23 personnes indiquent ne pas bénéficier d'un accompagnement ou d'un suivi social, soit seulement 18,11% des personnes rencontrées. La couverture des services sociaux en Ville de Luxembourg est bonne et l'accessibilité à l'aide notable. Le chiffre est d'autant plus à nuancer qu'il est

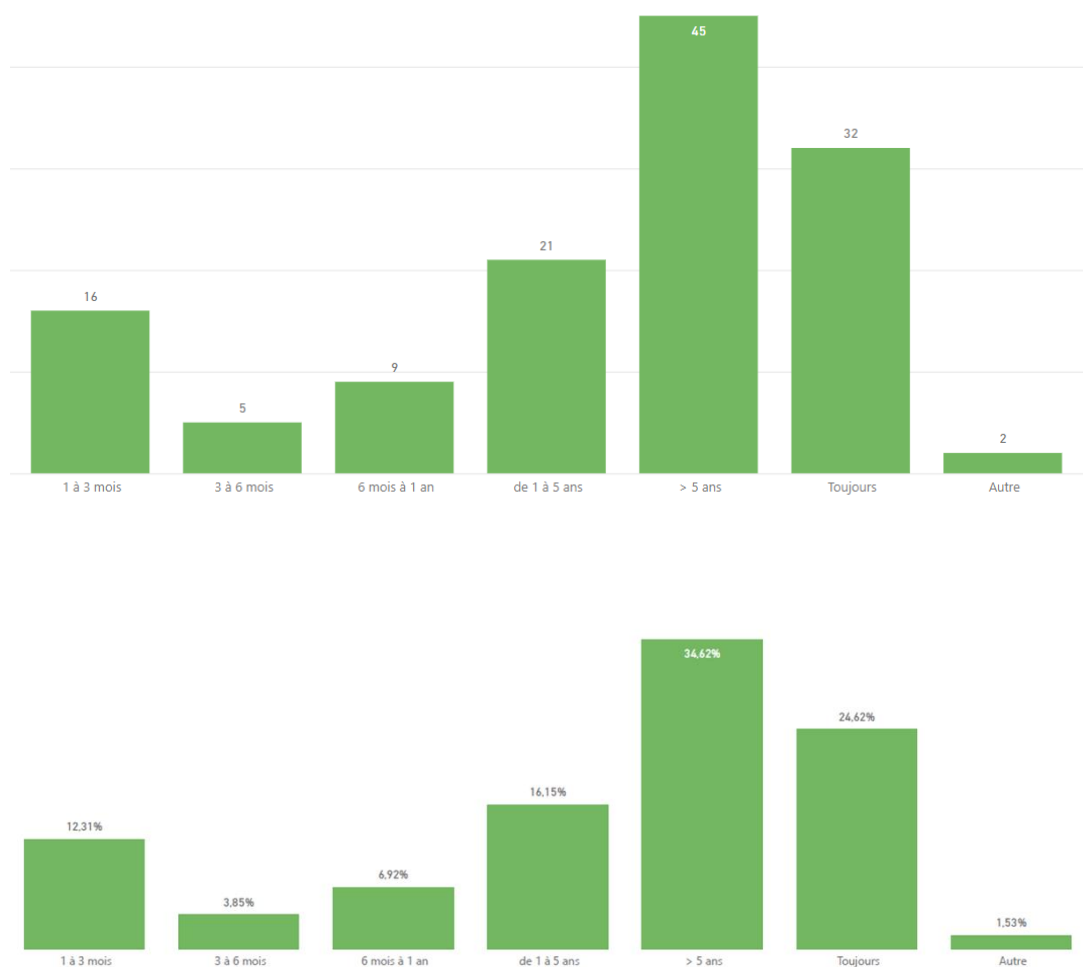
⁵Le terme « bas seuil » caractérise le faible niveau d'exigences et de contraintes imposées aux usagers, clients ou patients pour accéder aux prestations fournies, qu'elles soient sociales, sanitaires, financières, etc...

possible que parmi les 23 personnes indiquant ne bénéficier d'aucun suivi ou accompagnement social, certaines aient déjà eu des contacts avec différents services comme le Streetwork ou le Premier Appel. Des offres d'aide, de renseignement ou d'orientation ont déjà pu leur être faites.

Les 4 personnes indiquant être suivies par un « autre » service social font référence à l'ONE ou encore au Foyer Abrisud à Esch-sur-Alzette.

Les personnes qui ont récemment rencontré des difficultés de logement sont mieux suivies : seuls 9 % de ceux qui indiquent être à la rue depuis moins d'une semaine n'ont pas d'accompagnement, le chiffre s'élevant à 22% pour les personnes vivant en rue depuis 6 mois à 1 an.

4.12 Durée de séjour au Luxembourg (sur 130 répondants)



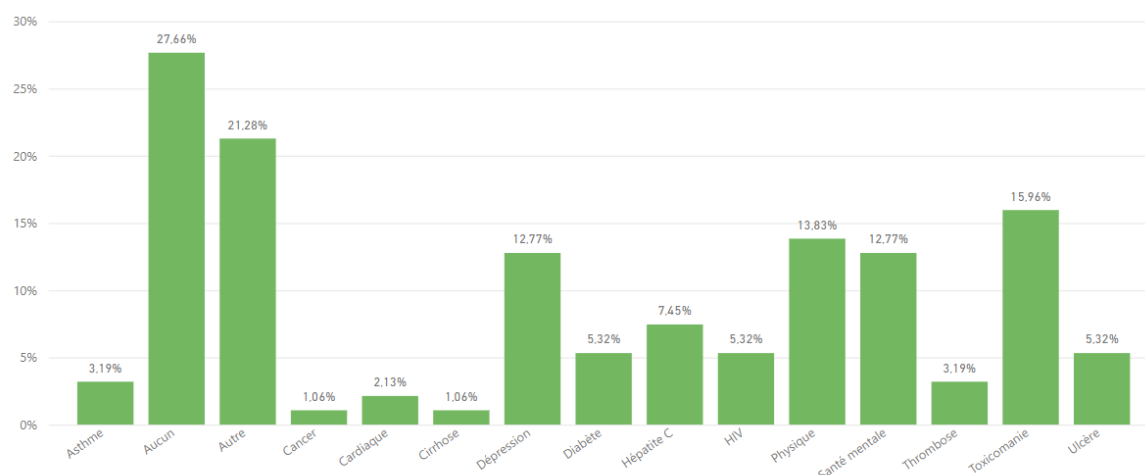
COMMENTAIRE

Une large majorité des personnes interrogées (pratiquement 60%) indiquent vivre au Luxembourg depuis plus de 5 ans, voire depuis toujours.

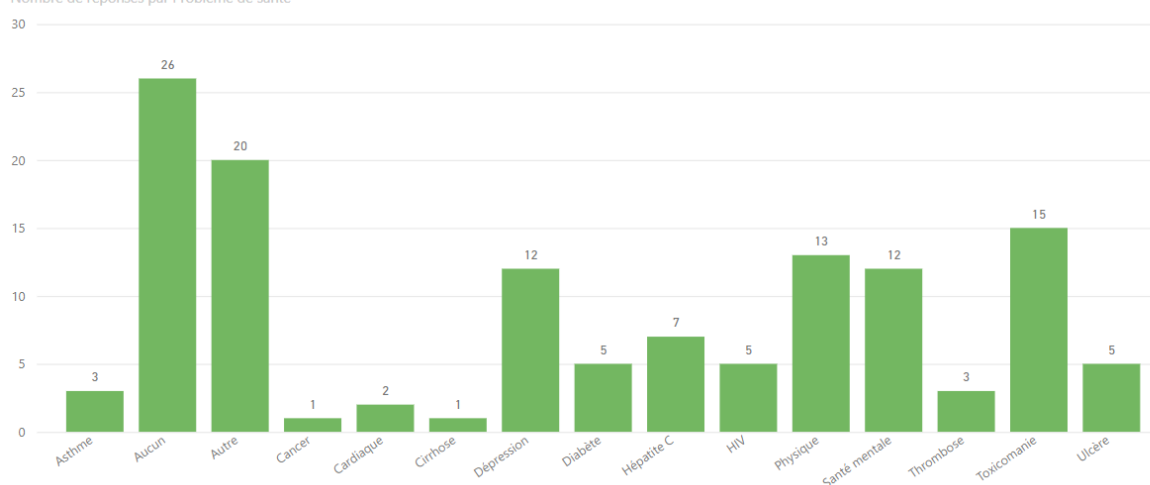
4.13 Problème de santé (sur 96 répondants, plusieurs réponses possibles)

Important : Les données concernant la santé sont des données dites sensibles. Afin de respecter le droit à la protection des données personnelles, le consentement des participants était indispensable afin de recueillir cette information spécifique.

En la circonstance, 96 des 130 personnes ayant répondu aux questionnaires ont accepté de répondre aux questions concernant les problèmes de santé.



Nombre de réponses par Problème de santé



COMMENTAIRE

27,66 % des personnes rencontrées estiment n'avoir aucun problème de santé, la catégorie des personnes âgées de 46 à 50 ans étant celle en mentionnant le plus (39%). Ce chiffre est à nuancer toutefois, d'une part parce qu'il est probable que les personnes vivant dans la rue ne soient pas toujours conscientes de leurs problèmes, faute d'examens médicaux complets et réguliers et d'autre part parce que l'alcoolisme ne faisait pas partie des potentiels problèmes proposés aux personnes interrogées. Seule une personne l'a indiqué dans « autre », il n'a sinon jamais été mentionné.

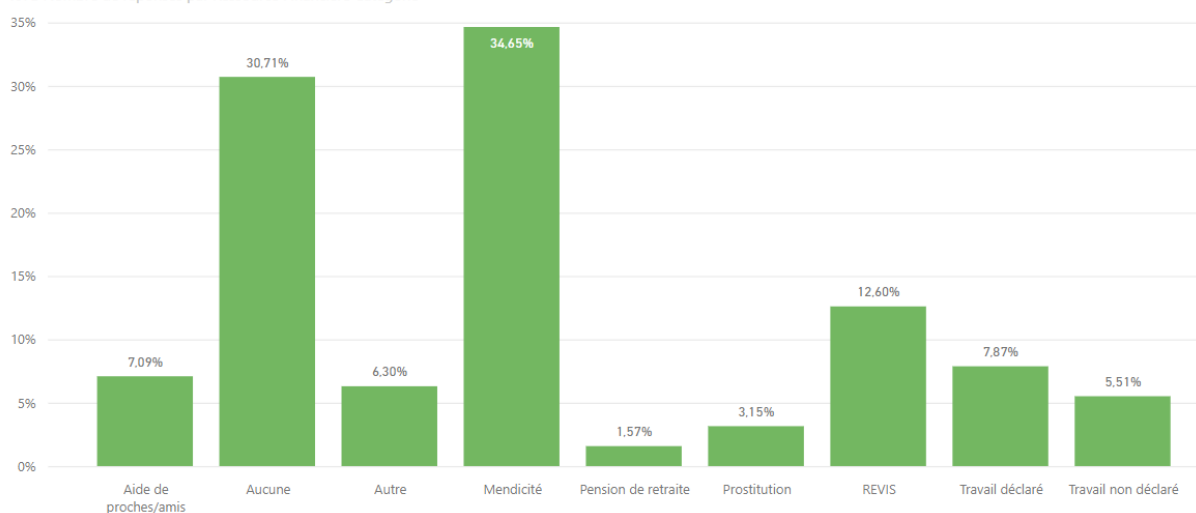
Près de 26 % des personnes interrogées font état de problèmes de santé mentale ou de dépression. Ce résultat peut être mis en lien avec les indications rapportées par les services de terrain (Streetwork,

Wanteraktioun, Premier Appel) qui constatent que le nombre de personnes souffrant de problèmes psychiques est en augmentation dans les rues de Luxembourg.

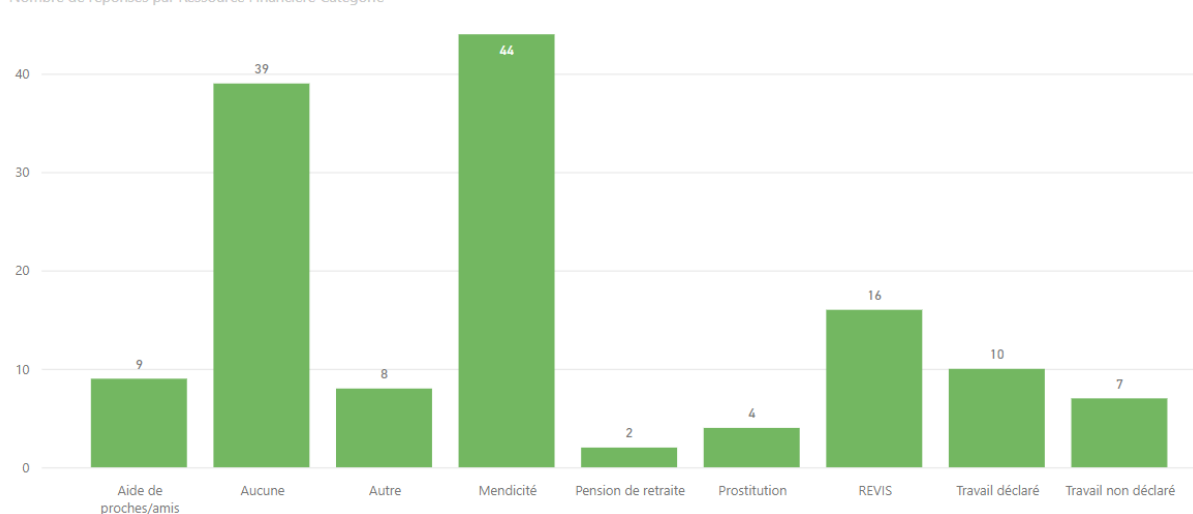
Les 21,28% des personnes rencontrées ayant répondu « autre », se réfèrent à des problèmes dentaires, de cœur, de foie ou indiquent souffrir d'épilepsie

4.14 Ressources financières (sur 130 répondants, plusieurs réponses possibles)

%TG Nombre de réponses par Ressource Financière Catégorie



Nombre de réponses par Ressource Financière Catégorie



COMMENTAIRE

65,36% des personnes interrogées déclarent n'avoir aucun revenu ou vivre de la mendicité. 16,53% ont un travail (déclaré, non déclaré ou prostitution).

12,6% des personnes interrogées (16 personnes) touchent le REVIS, parmi lesquelles 44% (presque la moitié) vivent à la rue depuis plus d'une année. Ce chiffre est intéressant et surprenant :

- Il est normalement nécessaire d'avoir une adresse pour pouvoir prétendre au REVIS.
- Malgré ce revenu, une majorité des personnes n'arrivent pas à trouver un logement ou à rester dans un logement.

6,30% des personnes rencontrées indiquent avoir d'autres ressources que celles proposées dans le questionnaire, dont une pension de survie ou la rémunération d'un apprentissage.

4.15 Projet futur (sur 130 répondants, plusieurs réponses possibles)



COMMENTAIRE

L'objectif principal des personnes vivant dans la rue est de trouver un logement. Le travail arrive en seconde place.

En ce qui concerne la catégorie « autres » 12,80 % des personnes rencontrées indiquent respectivement vouloir quitter le Luxembourg, fonder une famille ou encore intégrer un foyer.

Lors d'un prochain recensement, les questions seront affinées pour mieux comprendre les attentes des personnes sans domicile. Ainsi, une question plus générale sur leur volonté de changer leur situation sera ajoutée (par exemple, « souhaitez-vous sortir de la rue ? ») ainsi qu'une question leur permettant de préciser ce qui les freine dans cette volonté.

5 Conclusion

Ce premier recensement était un projet pilote permettant d'une part la définition d'un concept et d'une méthodologie adaptés au territoire luxembourgeois et d'autre part une évaluation à posteriori pour estimer ce qui pourrait être modifié voire amélioré lors d'éditions futures. Pour cette première tentative, le recensement a été fait seulement dans les rues de la Ville de Luxembourg le soir du 26 octobre 2022. Les résultats présentent la photographie ponctuelle de 197 personnes recensées, dont 130 ont accepté de répondre au questionnaire. L'échantillon est donc petit et les réponses, intégrées dans une base de données qui sera développée et complétée au fur et à mesure des éditions, doivent être interprétées en conséquence, tout en servant de mesure étalon quant aux données recueillies à l'avenir.

Pour l'année 2023, il est prévu que le recensement soit effectué à deux reprises ; une première fois au printemps, lorsque les températures sont plus clémentes et une seconde fois pendant l'ouverture de la Wanteraktioun. Ce recensement biannuel permettra d'avoir une vision plus globale de la situation du sans-abrisme sur le territoire de la Ville de Luxembourg.

Avec l'accord des communes concernées, le champ d'application pourra aussi être étendu à d'autres villes qui accueillent également un nombre significatif de personnes sans-abri. À terme, les résultats accumulés et analysés permettront au Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région comme aux communes de promouvoir la mise en œuvre de mesures adaptées aux besoins du terrain.

Par ailleurs, le comité de pilotage, composé de représentants du Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région et d'Inter-Actions asbl, réfléchit à l'évolution du concept, notamment à l'adaptation de l'horaire choisi pour mener le recensement afin de pouvoir toucher un plus grand nombre de personnes, ou le meilleur moyen de couvrir les zones où aucune personne sans abri n'a été recensée, ou enfin, l'ajout ou la précision de certaines des questions compilées dans le questionnaire.

Le Luxembourg, membre de la Plateforme européenne de lutte contre le sans-abrisme, s'est engagé à harmoniser l'observation et à promouvoir un cadre commun pour la collecte des données. Une initiative coordonnée du dénombrement des personnes sans-abri à l'échelle européenne est prévue en 2024. Les efforts nationaux de chiffrer et mieux comprendre les facteurs du sans-abrisme s'inscriront bien entendu dans cette initiative.

Annexe 1
QUESTIONNAIRE

Recensement des personnes sans-abri au Luxembourg

Equipe numéro :

Intervenants (prénoms) :

Quartier à couvrir :

En cas de questions :

Service Premier Appel **27 40 01 15 / 621 141 115 / 621 513 850**



Code QR du quartier

« Bonsoir, je m'appelle **[prénom]**, nous réalisons une étude pour le Ministère de la Famille. Nous interrogeons toutes les personnes que nous croisons pour savoir où elles vont dormir ce soir. L'objectif est de recenser et de mieux comprendre la situation des personnes qui vivent dans la rue pour améliorer l'aide que nous pouvons apporter.

Notre démarche est **confidentielle**.
Est-ce que vous souhaitez participer ? »

Vos données personnelles sont collectées et traitées par Inter-Actions uniquement dans le cadre du projet de recensement et ne seront conservées que pendant le temps nécessaire à la réalisation du projet.

Vos données sont traitées de manière confidentielle et la durée de conservation ne pourra excéder les 2 ans.

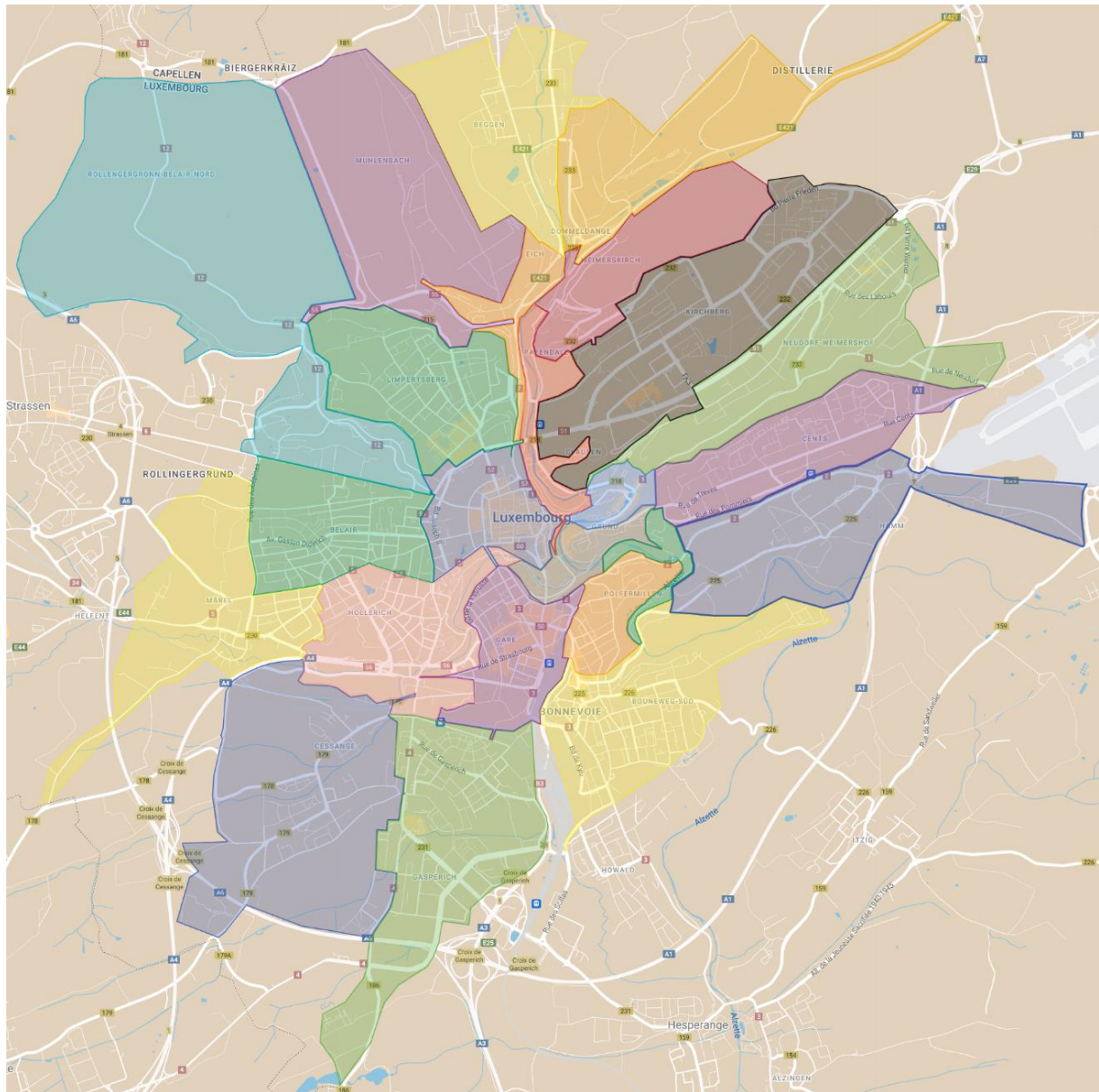
Vous pouvez accéder à vos données, les rectifier ou demander leur effacement à tout moment. Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données.

Pour exercer vos droits, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données d'Inter-Actions à l'adresse suivante : dpo@inter-actions.lu.

En cas de difficultés, vous pouvez saisir la Commission nationale pour la protection des données (CNPD) d'une réclamation.

Pour en savoir plus sur le traitement de vos données, vous pouvez consulter la notice d'information qui sera disponible au service Premier Appel – 13, route de Thionville – L-2611 Bonnevoie.

Plan général de l'action



Questionnaire

Lieu de la rencontre :
(A compléter avant ou après la rencontre – pas de numéro de rue ni de descriptif précis)

La personne est-elle disponible ?

- ☐ Oui
- ☐ Non *compléter la raison*
- ☐ Refus *elle n'a pas voulu*
- ☐ Endormi
- ☐ Indisposé *son état ne lui permet pas*
- ☐ Inaccessible *obstacles physiques*
- ☐ Méfiant *évite le contact*
- ☐ Incompris *ne maîtrise pas la langue*
- ☐ Autre :

Observations :

Avez-vous déjà été interrogé ce soir ?

- ☐ Oui $\Rightarrow$ Ne pas poursuivre *Compléter l'adresse dans l'encadré du haut*
- ☐ Non

La personne est un(e) :

- ☐ Homme ☐ Femme ☐ Autre

Donnez-vous votre consentement au recueil de données personnelles ?

Nous allons avoir recours à un pseudonyme. Celui-ci sera composé de la première lettre de votre prénom et de la première et de la dernière lettre de votre nom de famille (complet).

- ☐ Oui
- ☐ Non $\Rightarrow$ Ne pas poursuivre

Initiales de la personne :

Âge ou année de naissance :

Nationalité :

- | | | | | |
|-------------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------------|--|-----------------------------------|
| ☐ Luxembourg | ☐ France | ☐ Belgique | ☐ Allemagne | ☐ Portugal |
| ☐ Espagne | ☐ Italie | ☐ Pologne | ☐ Roumanie | ☐ Albanie |
| ☐ Tunisie | ☐ Bulgarie | ☐ Algérie | ☐ Maroc | ☐ Cap Vert |
| ☐ Guinée | ☐ Sénégal | ☐ Afghanistan | ☐ Autre : | |

Lieu de sommeil ?

Où la personne pense passer la nuit ?

- | | |
|--|--|
| ☐ Public | ☐ Privé |
| ☐ Rue | ☐ Hôtel |
| ☐ Parking | ☐ Centre d'hébergement |
| ☐ Cave | ☐ Chez un tiers <i>famille, ami, etc.</i> |
| ☐ Bois | ☐ Autre : |
| ☐ Parc / Jardin | |
| ☐ Immeuble (<i>cage d'escalier, entrée</i>) | |
| ☐ Autre : | |

Période sans logement ?*Depuis quand la personne n'a pas de logement personnel ?*

- ☐ < 1 semaine ☐ < 1 mois ☐ 1 à 3 mois ☐ 3 à 6 mois ☐ 6 mois à 1 an
☐ De 1 à 5 ans ☐ > 5 ans ☐ Ne sait pas ☐ Date (facultatif) :

Récurrence ?*Est-ce la première fois que la personne est sans logement personnel ?*

- ☐ Oui ☐ Non

Motif ?*Pour quel(s) motif(s) la personne s'est retrouvée sans logement personnel ?*

- ☐ Expulsion du domicile ☐ Sortie de détention ☐ Maladie
☐ Problèmes financiers ☐ Perte d'emploi, chômage ☐ Séparation familiale
☐ Arrivée à Luxembourg sans logement ☐ Autre :

Accompagnement ?*La personne est-elle accompagnée par un travailleur/service social ?*

- ☐ Oui ☐ Non

- ☐ Inter-Actions ☐ Jugend an Drogenhëllef
☐ Croix-Rouge ☐ Médecin du monde
☐ Caritas ☐ Abridado
☐ Office Sociale ☐ Stëmm vun de Strooss
☐ Quai 57
☐ Autre :

Durée du séjour ?*Depuis combien de temps la personne vit au Luxembourg ?*

- ☐ < 3 mois ☐ de 3 à 6 mois ☐ de 6 mois à 1 an
☐ De 1 à 5 ans ☐ > 5 ans ☐ ne sait pas
☐ Date (facultatif) : ☐ Autre :

Problème de santé ?**Donnez-vous votre consentement au recueil de cette information ?**

- ☐ Oui
☐ Non ⇒ Ne pas compléter cette question

- ☐ Oui ☐ Non

- ☐ Santé mentale ☐ Ulcère
☐ Diabète ☐ Cancer
☐ Thrombose ☐ Dépression
☐ Cirrhose
☐ Autre :

Ressource ?*Est-ce que la personne a des ressources ?*

- ☐ Aucune ☐ Travail déclaré ☐ Travail non déclaré
☐ Mendicité ☐ Pension de retraite ☐ REVIS
☐ Aide de proches / amis ☐ Autre :

Futur ?*Avez-vous des projets ?*

- ☐ Trouver un logement ☐ Suivre une thérapie ☐ Autre :
☐ Déménager ☐ Me soigner
☐ Trouver un travail ☐ Régularisation

Annexe 2

METHODOLOGIE

Présentation du cahier de recensement

- **Page 1**
 - o Code QR du quartier qui permettra de consulter la carte en ligne et d'avoir une vision plus détaillée des différentes rues et de la zone à couvrir.
 - o Proposition de texte d'accroche pour vous présenter + explicatif données personnelles, qui doit être présenté à chaque personne avec laquelle vous allez interagir ce soir.
- **Page 2** : Cartographie de l'ensemble des quartiers couverts par l'action + noms des rues que vous allez couvrir.
- **Page 3** : Carte de la zone que vous allez couvrir avec nom des rues.
- **Pages 4-5** : Questionnaire à remplir avec la personne interrogée. Il y a deux pages.
- **Pages suivantes** : Copie du questionnaire, utiliser un exemplaire pour chaque personne.

Comment remplir le questionnaire ?

- **Si la personne dort ou n'est pas accessible, on ne la réveille pas.** On indique sur le questionnaire qu'on a vu, un homme, une femme ou autre, le lieu de l'observation. Nous n'irons pas plus loin dans le questionnaire.
- **Si la personne ne souhaite pas participer,** on indique sur le questionnaire qu'on a vu, un homme, une femme ou autre, le lieu de l'observation. Nous n'irons pas plus loin dans le questionnaire.
- **Concernant le lieu de la rencontre,** il ne faudra pas être trop précis : pas de numéro de rue, pas d'informations trop significatives. Exemple : au pied de tel monument, devant l'entrée de tel magasin, devant tel hall sportif, ... La personne ne peut pas être identifiable.
- **Indiquer les initiales de la personne rencontrée** (1^{ère} lettre du prénom, 1^{ère} et dernière lettre du nom de famille), cette information servira lors de l'encodage afin d'éviter les doublons. Une fois les questionnaires encodés, cette information sera effacée afin de garantir l'anonymat.
- **Pour la question abordant la santé,** il est indispensable de demander si la personne est d'accord de donner cette information. Si ce n'est pas le cas, on passe à la question suivante.

Fin de la rencontre

- **Une fois la rencontre terminée, nous offrirons une tablette de chocolat** en guise de remerciement. Sur cette tablette, l'information concernant la protection des données personnelles sera également indiquée.
- **Si la personne le demande** : n'hésitez pas à distribuer le dépliant « Adresses utiles »
- **Avant de clôturer la rencontre, demander à nouveau** si la personne accepte que ses informations personnelles soient collectées.

